

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Safari S.A. représentée par son Président Directeur Général (PDG), Monsieur Mohammed Karim Lamrani, a déclaré le 16 mai 2005, avoir acquis sur le marché de blocs, le 11 mai 2005, 313.048 actions de la société Auto Hall, au cours unitaire de 463,59 dh franchissant à la hausse les seuils de participation de 5% et 10%, du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Safari S.A détient 314.179 actions Auto Hall soit 13,31% de son capital.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement des seuils mentionnés, Safari S.A envisage d'arrêter ses achats des actions de la société Auto Hall et de siéger au Conseil d'administration de ladite société.

La société Safari S.A agit en accord avec son PDG Monsieur Mohammed Karim Lamrani.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma